

COLLECTIF INTER-ACADÉMIQUE DES ARTS APPLIQUÉS
contact : collectifarza.unblog.fr
PÉTITION NATIONALE
POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ ET DE RÉUSSITE
DES ARTS APPLIQUÉS EN LYCÉE PROFESSIONNEL

À la rentrée de septembre 2009, la réforme de l'enseignement professionnel comprenant notamment le Baccalauréat en 3 ans au lieu de 4 et la disparition des BEP comme de certains CAP rentre en application.

La discipline "arts appliqués" est la première la plus touchée par la baisse des volumes horaires : 51% de volume horaire /an en moins pour l'enseignement général obligatoire à l'éducation artistique, soit plus qu'une heure d'arts appliqués en classe entière au lieu de deux!

Comment de ce fait, assumer le nouveau référentiel complexe et ambitieux qui vient de paraître avec les nouvelles grilles horaires?

Pourquoi obliger les professeurs de lettres/histoire d'enseigner "l'histoire des arts" en plus de leur programme ? Comment considère-t-on la culture? Doit elle être réservée à une élite et non plus aux élèves de lycée professionnel public? Les élèves de LP ont-ils besoin d'enseignements artistiques et aus arts appliqués?

Que vont devenir les professeurs sans poste?

Combien d'enseignants contractuels vont perdre leur poste?

Nous professeurs d'arts appliqués avec le soutien de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, comme des acteurs du monde des arts et de la création industrielle ainsi que de chaque citoyen de ce pays, nous demandons :

- le retrait immédiat de cette réforme de l'enseignement professionnel et de ce BAC. pro en 3 ans;
- l'ouverture de véritables négociations sur une réforme citoyenne et éducative de l'enseignement professionnel prenant en compte le rôle et l'enseignement des arts appliqués de qualité avec des moyens adaptés aux exigences professionnelles;
- une politique prospective de relance de l'emploi dans la fonction publique en notamment titularisant tous les professeurs contractuels et en ne supprimant aucun poste; ainsi qu'en mettant en place une formation adaptée des maîtres aux métiers de l'enseignement et un concours d'entrée digne de ce projet;
- le droit à la culture, à la création et à l'enseignement artistique pour tous.

POUR LA RENTRÉE 2009, NOUS EXIGEONS :

- le rétablissement des 2 heures d'arts appliqués en enseignement général et d'un volume horaire augmenté en enseignement professionnel spécifique aux domaines du design;
- le droit à la culture et aux projets pédagogiques permettant à l'artiste, l'artisan et l'industriel de participer aux missions d'éducation sous la responsabilité des professeurs d'arts appliqués;
- l'annulation des CCF et l'établissement de règlements d'examens ponctuels en adéquation avec les exigences des savoirs et savoir-faire à acquérir.

Nom	fonction et lieu	signature